



Commissariat au lobbying du Canada

Selon la Loi sur le lobbying, le mandat de la commissaire au lobbying est d'assurer la transparence et l'obligation de reddition de compte des activités de lobbying exercées auprès de titulaires d'une charge publique. La commissaire est appuyée dans son travail par le Commissariat au lobbying (CAL), qui a été créé en 2008.

La Commissaire présente chaque année un rapport au Parlement portant sur l'application de la Loi sur le lobbying et du Code de déontologie des lobbyistes.

[Comparution devant le comité ETHI le 12 mai 2023](#)

[Aperçu des finances et des ressources humaines 2023-2024](#)

Nos programmes

Réglementation du lobbying

L'objet de la Loi sur le lobbying et du Code de déontologie des lobbyistes est de prévoir un régime de lobbying transparent et éthique auprès des titulaires d'une charge publique. Ce régime contribue à la confiance du public dans l'intégrité de la prise de décision des titulaires d'une charge publique. Le mandat de la Commissaire au lobbying est de créer et gérer le Registre des lobbyistes, d'assurer la conformité à la Loi et au Code, et d'élaborer et mettre en œuvre des programmes d'éducation pour faire connaître la Loi et le Code.

Nous continuerons de tenir à jour le Registre des lobbyistes et de fournir le soutien dont les lobbyistes ont besoin. Grâce à la surveillance et à la vérification, nous fournissons aux lobbyistes des renseignements qui encouragent une utilisation appropriée du Registre. Lorsque cela est nécessaire, pour assurer le respect des exigences en matière de lobbying, les infractions présumées à la Loi font l'objet d'une enquête et sont envoyées aux autorités compétentes. Les constatations d'infractions au Code à l'issue d'une enquête sont communiquées au Parlement.

Nous continuerons d'élaborer et de diffuser de l'information sur les exigences de la Loi sur le lobbying et sur le respect du Code de déontologie des lobbyistes. Ces activités comprennent l'échange d'information avec les parties prenantes principales (les lobbyistes, leurs clients et les titulaires d'une charge publique) et le public par l'entremise des médias, des universités et de groupes de la société civile.

Finance

En 2023-2024, nous avons reçu dans le cadre du budget 2021 un financement supplémentaire de 590 000 \$, dont 432 000 \$ pour le personnel et 158 000 \$ pour des activités d'exploitation et d'entretien, qui a été intégré au Budget principal des dépenses 2023-2024. Le budget total du CAL est 5 519 889 \$, ce qui inclut 511 532 \$ pour le régime d'avantages sociaux des employés. Dans le Budget 2023, le CAL a reçu des fonds supplémentaires qui ne sont pas pris en compte dans le présent budget principal.

Tableaux financiers basés sur le Budget principal des dépenses 2023-2024

Programme	B. de fonctionnement	Salaires	Avantages sociaux	Budget
Règlementation du lobbying	1 029 460 \$	2 729 631 \$	383 649 \$	4 142 740 \$



B. de fonctionnement		
Règlementation du lobbying		
Télécommunications		78 k \$
Information		49 k \$
Services Professionnels		
PE (GI/TI)	276 k \$	
GI/TI Services Professionnels	362 k \$	
Traduction	50 k \$	
Autres	80 k \$	
Coût total estimé des services professionnels		768 k \$
Logiciels et matériel de GI/TI		121 k \$
Autres dépenses		13 k \$
Total E&E Services internes		1 029 k \$

Services Internes

Le CAL offre un éventail complet de services administratifs visant à appuyer les activités d'enregistrement, d'éducation et de conformité, ainsi que d'autres obligations internes de l'organisation. Les services internes comprennent les suivants :

- les services de gestion financière, les services de ressources humaines et la gestion de la technologie de l'information,
- la gestion des installations et de la sécurité.

Programme	B. de fonctionnement	Salaires	Avantages sociaux	Budget
Services internes	448 667 \$	800 599 \$	127 883 \$	1 377 149 \$



B. de fonctionnement Services int.	Nº. PE	\$ PE
Ressources humaines	11	105 k \$
Finance – rapport - contrat	3	241 k \$
Divers	1	1 k \$
Total PE pour services professionnels	15	347 k \$
Autres services et biens		102 k \$
Total E&E pour services internes		449 k \$